



Communiqué de Presse

Le lundi 17 octobre 2022

La société Topsec renforce son partenariat avec la Fédération Française de Natation en s'investissant dans l'Académie de la Natation

Depuis 2020, la Fédération Française est heureuse et fière de pouvoir compter sur la société Topsec en tant que Partenaire Technique.

Les deux parties ont souhaité aller plus loin dans leur collaboration en milieu d'année 2022 en ajoutant un autre axe de développement. En effet, Topsec sera dorénavant Fournisseur Officiel de bonnets de bain personnalisés de la FFN dans le secteur de l'apprentissage de la natation en accompagnant le dispositif de l'*Académie de la Natation*. Ce dernier réunit l'*Aisance Aquatique*, « *J'Apprends à nager* », l'*Ecole de natation française* et la Formation. Il a pour vocation d'apprendre aux enfants le « plaisir de nager ».

Dans le cadre de ce dispositif, Topsec lancera notamment des jeux concours qui permettront de recruter des familles puis d'en assurer un suivi sur différentes périodes pour montrer l'évolution du ou des enfants grâce au programme.

De son côté, la Fédération Française de natation a fait de l'accès à l'apprentissage et à la sécurité dans l'eau un de ses axes principaux de communication. L'enseignement de la natation est un impératif de sécurité individuelle mais aussi collective pour lutter activement contre le phénomène des noyades au regard du fort déploiement des activités aquatiques.

L'enseignement de la natation est devenu un impératif de sécurité individuelle et collective et au-delà de la prévention active des noyades, « Savoir-Nager » est un véritable enjeu de société. Dans ce contexte, l'apprentissage de la natation représente un enjeu prioritaire pour la Fédération Française de Natation. Ainsi, elle organise, développe et soutien de nombreux dispositifs d'apprentissage à destination de ses licenciés mais également du grand public.

A propos de Topsec

Le groupe Topsec est le leader de la vente d'articles de sports et de natation sur le lieu de pratique grâce à la mise en place de distributeurs automatiques. L'intérêt des centres aquatiques est logiquement croissant dans un souci d'offrir régulièrement davantage de services aux usagers. De même, face aux nouvelles réglementations sanitaires, plusieurs piscines sont passées en bonnets de bain obligatoires. Un changement qui peut affecter leurs fréquentations si celles-ci ne prévoient pas de dispositif pour fournir les équipements nécessaires. C'est pourquoi l'installation des distributeurs automatiques dans les halls ou vestiaires est une solution adéquate pour répondre à ces nouveaux besoins.

Topsec propose également des bonnets de bain personnalisés, un service particulièrement utile pour les événements aquatiques ou les clubs qui souhaitent mettre en avant leurs couleurs ou leurs logos.

Communication Officer TOPSEC – Cyrielle VRECKO

Tél : 06 65 67 17 04 – c.vrecko@topsec.fr

A propos de la Fédération Française de Natation

La Fédération Française de Natation, a été créée en 1920 pour développer et structurer la pratique de la natation en France, initialement vouée à la compétition avec ses 5 disciplines olympiques : Natation course, Natation Artistique, Nage en eau libre, Plongeon et Water-polo. La FFN s'est progressivement ouverte à des pratiques non compétitives : l'Éveil aquatique, l'Aisance Aquatique, l'École de Natation Française, le plan « J'apprends à nager », la Natation Santé, l'opération Nagez Grandeur Nature, et de multiples activités estivales grand public.

Responsable Communication FFN – Nicolas MENANTEAU

Tél : 01 70 48 45 52 – nicolas.menanteau@ffnatation.fr